

COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

NATATION ARTISTIQUE

Règlement et Calendrier 2018 - 2019



SOMMAIRE

I / CORRESPONDANCES ET FORMALITES D'ENGAGEMENT

II / MODALITES ET FRAIS D'ENGAGEMENT

III / PROGRAMME SPORTIF VAL D'OISE

- Fiche PASS COMPET
- Fiche SYNCHRONAT

IV / OFFICIELS

- L'engagement d'un jury
- La formation

V / CALENDRIER DEPARTEMENTAL DES COMPETITIONS

VI / LE TROPHEE DU VAL D'OISE

- Qu'est-ce que c'est ?
- Conditions générales de participation
- Engagements
- Les catégories d'âges
- La notation
- Le classement
- Les récompenses

VII / COORDONNEES DES CLUBS DU VAL D'OISE

VIII / COMMISSION DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE

I / CORRESPONDANCES ET FORMALITES D'ENGAGEMENT

1. Correspondances

S'adresser au département pour :

- Les épreuves du Pass'compétition
- Toutes les épreuves du SYNCHRONAT Journée Découvertes. Les engagements doivent se faire selon la procédure départementale.
- Les formations et inscriptions aux examens d'Officiel D et Jeune Officiel.
- Tout problème administratif et toutes demandes de renseignements.

2. Formalités d'engagement

- Aux Epreuves

Toutes les nageuses engagées dans les différentes épreuves du programme sportif ainsi que les officiels, doivent être licenciés à la F.F.N. avant de prendre part à une compétition.

Les formalités d'engagement sont à consulter dans les fiches pratiques des compétitions.

- Pour le jury, quelque soit le type de compétition

Chaque club doit présenter au minimum 1 officiel correspondant au niveau de la compétition à juger.

L'engagement du jury se fait sur Extranat, rappel pour les journées découvertes : 1 juge pour 1 à 10 nageuses engagé(es), 1 juge supplémentaire par tranche de 10 nageuses.

Les juges doivent s'engager sur l'ensemble des épreuves organisées.

II / MODALITES ET FRAIS D'ENGAGEMENT

Les clubs de natation artistique devront régler au Trésorier du CD 95.

- le règlement des droits d'engagements aux Journées Découvertes et aux épreuves du Pass'compétition : soit 0,50 € par nageuse.

1. Les engagements

Pour les épreuves des Journées Découvertes :

Des pré-engagements devront être envoyés par mail (nombre de nageuses par épreuve) à Francine OCHANDO à l'adresse suivante : natsynchro.ermont@gmail.com, 10 jours avant la date de la compétition et ce, afin d'établir le planning de la compétition. Les engagements nominatifs des nageuses et juges sont à enregistrer sur EXTRANAT.

Aucun engagement ne pourra se faire après la clôture d'Extranat

Pour le Pass'compétition :

Les engagements se font sur un fichier Excel et doivent être envoyés par mail à Francine Ochando à l'adresse suivante : natsynchro.ermont@gmail.com, 10 jours avant la date de la compétition.

Les formulaires d'engagements ont été adressés par mail aux responsables des clubs.

Pour le Trophée du Val d'Oise

Les engagements sont à envoyer par mail au **format EXCEL** à Marie France DECROIX, à l'adresse mail suivante : marie.decroix@sfr.fr, 1 mois avant la date de la compétition.

En cas de forfait de la nageuse, les droits d'engagements ne seront pas remboursés sauf si le forfait est justifié par un certificat médical.

L'engagement de club autre que les clubs du Val d'Oise est laissé à l'appréciation de l'organisation selon le nombre d'inscrits. Tout club demandeur devra se présenter avec **un officiel** de natation artistique et devra appliquer le règlement du Comité du Val d'Oise (frais d'engagement, formulaire d'engagement, etc...)

cf. règlement du Trophée du Val d'Oise, chapitre 6

III / PROGRAMME SPORTIF DU VAL D'OISE

Le programme sportif du Comité départemental du Val d'Oise est adapté aux règlements FFN.

Le Comité Départemental est l'organisateur des compétitions suivantes : le Pass'compétition, les épreuves des Journées Découvertes (Parcours à sec, Propulsion et Technique)

TABLEAU RECAPITULATIF DE DELEGATION DES EPREUVES DU SYNCHRONAT

EPREUVES	Journées Découvertes		Synchro d'Argent		Synchro d'Or	
	Dépt.	Région	Dépt.	Région	Dépt.	Région
Parcours à sec	X			X		X
Technique	X			X		X
Propulsion	X			X		X

FICHES COMPETITION

La totalité des contenus des épreuves est consultable sur le site de la Fédération Française de Natation et sur les sites du Comité d'Ile de France.

ENF 3 - PASS'COMPETITION	
DATE	
Voir le calendrier départemental	
PUBLIC CONCERNE	
Tout public	
CONDITIONS D'ACCES	
CATEGORIES D'AGES	EPREUVES
2009 et après	Obligation de valider les 2 tests sauv'nage et pass'sport de l'eau pour accéder aux Journées Découvertes.
2008 et avant	Pas d'obligation de passer les épreuves de l'ENF.
PROCEDURES D'ENGAGEMENT	
- Les documents sont à envoyer, au format EXCEL à l'adresse mail suivante : natsynchro.ermont@gmail.com -	
CONTENU DE L'EPREUVE	
Cf. règlement de l'ENF de la FFN	

SYNCHRONAT	
DATE	
Voir les calendriers départementaux pour le Synchro Découverte	Voir le calendrier régional pour les Synchro d'Argent & Synchro d'Or
PUBLIC CONCERNE	
Pas de limite d'âge	
CONDITIONS D'ACCES	
EPREUVES TECHNIQUES (Propulsions, Imposées, Parcours à sec)	AVOIR VALIDE LE NIVEAU PRECEDENT DANS SON INTEGRALITE
PROCEDURES D'ENGAGEMENT	
Epreuves individuelles : Pour les Journées Découvertes, voir le département organisateur Pour SYNCHRO D'ARGENT & SYNCHRO D'OR (cf. page 6 & 8 du règlement du LIF)	
CONTENU DES EPREUVES	
PARCOURS A SEC	Voir annexe du règlement fédéral
EPREUVES TECHNIQUE	
PROPULSION BALLET	
PROPULSION TECHNIQUE	
<p>RAPPEL ENF - Toutes les nageuses nées de 2009 et après doivent être titulaires de l'ensemble des tests de l'ENF pour participer aux diverses compétitions du programme (Challenge compris).</p> <p>Pour les 2009 et après : La validation du « Pass'compétition » donne accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau Synchro Découverte. • Compétitions promotions Avenir (régionaux et N3) <p>La validation du « Pass'compétition » avec la validation des Journées Synchro Découverte donne accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau Synchro d'Argent • Compétitions régionales et N3 de la catégorie Avenir <p>RAPPEL - Le Pass'compétition peut être validé avant, pendant ou après les Journées Synchro Découverte.</p> <p>Pour les 2004 et avant La validation des Journées « Synchro Découverte » donne accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau Synchro d'Argent • Compétitions régionales et N3 de la catégorie Avenir <p>La validation du niveau « Synchro d'Argent » donne accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau Synchro d'Or. • Compétitions régionales, N3, N2 et N1-Élite catégorie Jeune (12-15 ans). • Compétitions régionales, N3 catégorie Juniors (15-18 ans). • Compétitions régionales, N3 catégorie Seniors (19 ans et plus). • Compétitions régionales, N3 toutes catégories (15 ans et plus). • À la Finale des jeunes. <p>La validation du niveau « Synchro d'Or » donne accès aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétitions N2 et N1-Élite catégorie Juniors (15-18 ans). • Compétitions N2 et N1-Élite catégorie Seniors (19 ans et plus). • Compétitions N2 et N1-Élite toutes catégories (15 ans et plus). 	

IV / OFFICIELS

1. L'engagement du jury

Chaque club s'engage à présenter 1 officiel correspondant au niveau de la compétition à juger, dès la 1^{ère} nageuse inscrite.

Pour les Journées Découvertes la présence de deux évaluateurs (ENF 3 ou Officiel Synchro) est requise par atelier.

Tout club qui ne respecte pas ce point de règlement met en péril la réalisation de l'épreuve.

Si le nombre d'officiels n'est pas suffisant, la compétition ne pourra avoir lieu et sera donc annulée.

La commission se réserve le droit de refuser les engagements d'un club si celui-ci ne présente pas d'officiel correspondant au niveau de la compétition.

2. La formation

Toute candidature à l'examen de Jeune Officiel et d'Officiel D de Natation artistique doit transmettre la fiche d'inscription à Francine Ochando qui fera suivre au CD 93.

Les épreuves pratiques peuvent se faire sur le département. (cf. calendrier départemental)

Chaque club doit se rapprocher de Francine Ochando pour mettre à jour le fichier de suivi des officiels du département.

Les formulaires d'inscriptions, ainsi que le contenu de l'examen sont accessibles sur le site de la FFN dans la Circulaire des Officiels.

V / CALENDRIER DEPARTEMENTAL DES COMPETITIONS

Les dates de compétitions sur le département sont fixées en fonction du calendrier de la Ligue Régional Ile de France et peuvent évoluer en cours de saison.

Dates	Epreuves	Lieu	Juge Arbitre
20/10/2018	<u>Journée Découverte</u> - Parcours à sec - Propulsion ballet - Propulsion Technique - Technique ENF : Pass'compétition	ERMONT	Aurélie MORICE
17/11/2018	<u>Journée Découverte</u> - Parcours à sec - Propulsion ballet - Propulsion Technique - Technique ENF : Pass'compétition	ERMONT	Emmanuelle EGEEA-MENDES
08/12/2018	<u>Journée Découverte</u> - Parcours à sec - Propulsion ballet - Propulsion Technique - Technique ENF : Pass'compétition	ERMONT	Aurélie MORICE
26/01/2019	<u>Journée Découverte</u> - Parcours à sec - Propulsion ballet - Propulsion Technique - Technique ENF : Pass'compétition	CERGY	Aurélie GANDON
08/02/2019	<u>Journée Découverte</u> - Parcours à sec - Propulsion ballet - Propulsion Technique - Technique ENF : Pass'compétition	ST LEU (à confirmer)	Sophie RALITE (à confirmer)
30/03/2019	<u>Journée Découverte</u> - Parcours à sec - Propulsion ballet - Propulsion Technique - Technique ENF : Pass'compétition	CERGY	Aurélie GANDON
07/04/2019	Trophée du Val d'Oise	EAUBONNE	Aurélie MORICE

VI / LE TROPHEE DU VAL D'OISE - 2018-2019

1. Qu'est-ce que c'est ?

Le Trophée du Val d'Oise est une compétition officielle, organisée par le Comité Départemental du Val d'Oise.

- Elle a pour objectif de faire concourir des équipes de nageuses de tout niveau.
- Elle valorise la participation en nombre (particulièrement des jeunes et débutantes) et la performance (y compris au plus haut niveau).
- Elle offre un spectacle de qualité afin de promouvoir la natation artistique.

2. Conditions générales de participation

Le Trophée du Val d'Oise est ouvert à toutes les nageuses de natation artistique du département ainsi qu'à celles d'autres départements sur accord de la Commission du Val d'Oise et licenciées à la FFN.

▪ Les nageuses

Elles peuvent participer à plusieurs catégories et ce, en fonction du programme où elles évoluent durant la saison en cours et de leur âge mais seront comptabilisées qu'une fois pour le classement Club.

▪ Les clubs

Le nombre de ballets présentés par les clubs du Val d'Oise n'est pas limité.

En revanche, pour les clubs invités, la limitation des ballets est de deux ballets par catégorie et de quatre ballets pour l'ensemble la compétition.

3. Engagements

Les engagements sont centralisés par Marie France DECROIX.

Ils devront être envoyés par mail au format EXCEL, à l'adresse suivante : marie.decroix@sfr.fr

1 mois avant la compétition.

Les clubs participant devront envoyer : une fiche par ballet en précisant la durée du ballet, le jury engagé, ainsi que les déléguées aux nageuses ou secrétariat.

▪ Les frais d'engagement

Les droits d'engagement à cette compétition sont de 5 euros par ballet.

4. Les catégories d'âges

Catégorie I-A : Cat Poussine, Nageuse débutante (1^{ère} année de synchro) et/ou évoluant dans le sauv'nage, pass'sport de l'eau, (née en 2011-2012-2013)

Catégorie I-B : Nageuse débutante (1^{ère} année de synchro) et/ou évoluant dans le sauv'nage, pass'sport de l'eau, pass'compétition et les groupes Loisirs de 12 ans et moins.

Catégorie I-C : Nageuse débutante et/ou évoluant dans le pass'sport de l'eau, sauv'nage, pass'compétition et les groupes Loisirs de 12 à 15 ans.

Catégorie I-D : nageuse débutante et/ou évoluant dans le pass'sport de l'eau, sauv'nage, Pass'compétition et les groupes Loisirs de 15 ans et plus.

Catégorie II-A : Cat Avenir, Nageuse évoluant en SYNCHRONAT Journée Découverte ou CHALLENGE, (née en 2007 - 2008 - 2009 - 2010).

Catégorie II-B : Cat Avenir, Nageuse évoluant en SYNCHRONAT, Synchro argent ou Championnat régional, (née en 2007 - 2008 - 2009 - 2010).

Catégorie III-A : Cat Jeune, Nageuse évoluant en SYNCHRO D'ARGENT ou CHALLENGE, (née en 2004 - 2005 - 2006 - 2007)

Catégorie III-B : Cat Jeune, Nageuse évoluant en SYNCHRO D'OR ou N3 - N2 - N1, (née en 2004 - 2005 - 2006 - 2007)

Catégorie IV : Cat Juniors, Toutes Cat et Master. Nageuse évoluant en SYNCHRO D'ARGENT ou CHALLENGE ou N3 - N2 - N1, (née en 2003 et avant)

- L'organisation se réserve le droit de modifier les catégories par rapport aux nombres de ballets engagés. En cas de chevauchement de catégorie, la moyenne d'âge déterminera la catégorie d'engagement.

Pour les cas particuliers, une demande doit être déposée 1 mois avant la compétition ; cette demande sera étudiée par la Commission.

5. Epreuves

Il s'agit d'une épreuve de ballet d'équipe, mais les ballets combinés sont également acceptés. Ces ballets doivent être conformes aux règlements FINA et FFN.

Les Ballets d'équipe doivent être composés de **quatre à huit nageuses** et éventuellement 2 remplaçantes.

Les ballets combinés de 4 à 10 nageuses et 2 remplaçantes.

Les ballets peuvent être nagés avec les remplaçantes, soit ballet d'équipe à 10 et ballet combiné à 12. Excepté pour la catégorie I (Loisirs et débutantes), toutes les remplaçantes peuvent nager. De même, les Duo peuvent être nagés avec leur remplaçante.

Seuls, les Solos et Duos engagés en région pour les Avenirs et en N3 pour les catégories Jeunes, Juniors et Séniors peuvent participer au Trophée.

Une nageuse peut évoluer en ballet d'équipe et/ou en solo et/ou en duo mais qu'une seule fois par épreuve.

La durée des ballets doit être conforme au règlement de la FFN sur la base des ballets Challenge (Promo). Cependant il est accepté un temps de musique minimum inférieur par catégorie moyennant une pénalité, voir tableau ci-dessous :

Catégorie	BALLET D'EQUIPE		BALLET COMBINE	
	Temps réglementaire	Temps minimum obligatoire pour l'engagement	Temps réglementaire	Temps minimum obligatoire pour l'engagement
Catégorie I-A	1'45 (+ ou - 15 secondes)	1 '15		
Catégorie I-B	2' (+ ou - 15 secondes)	1 '30	2'30 (+ ou - 15 secondes)	2'
Catégorie I-C, D et II	2'30 (+ ou - 15 secondes)	1'45	3' (+ ou - 15 secondes)	2'15
Catégorie III	3'00 (+ ou - 15 secondes)	2'15	3' (+ ou - 15 secondes)	2'15
Catégorie IV et V	3'30 (+ ou - 15 secondes)	2'45	4' (+ ou - 15 secondes)	3'15
Solo	Cf règlement FFN	Pour les catégories Jeune et Junior : règlement FFN Pour la catégorie Avenir : 1'30 Pour la catégorie Séniors : 2'		
Duo	Cf règlement FFN	Pour les catégories Jeune et Junior : règlement FFN Pour la catégorie Avenir : 1'45 Pour la catégorie Séniors : 2'15 pour le libre et 2' pour le Tech.		

La durée de la plage est conforme aux règlements FINA et FFN (+/- 10 secondes).

6. Notation.

Tout officiel de natation artistique peut juger.

La notation s'effectue, conformément à la méthode FINA, de 0 à 10, par dixième de point, Exécution, Impression Artistique et Difficultés représentant chacun respectivement 30%, 40%, 30% de la note.

Une pénalité de 0.5 points sera appliquée si la durée du ballet est inférieure au règlement (Challenge) de la FFN.

Une pénalité de 0.5 point par nageuse en dessous de 8 pour le ballet d'équipe.

7. Classement

➤ Classement des ballets par catégorie :

Suivant la notation et les éventuelles pénalités.

➤ Classement des clubs : (Challenge de la meilleure participation du Val d'Oise)

Afin de valoriser la participation en nombre des jeunes nageuses par club et les résultats obtenus, toutes catégories confondues, un classement des clubs sera établi en attribuant un nombre de points par nageuse en fonction de la catégorie dans laquelle celle-ci a nagée et un bonus par rapport à la place obtenue. Les points seront additionnés pour obtenir le classement des clubs.

➤ Points/catégories - Bonus

Catégories I-II = 20 points/nageuse de moins de 13 ans et 15 points/nageuse de 13 ans et +
Catégories III-IV-V = 10 points/nageuse

1^{ère} place = 200 points/équipe

2^{ème} place = 150 points/équipe

3^{ème} place = 100 points/équipe

4^{ème} place = 50 points/équipe

8. Récompenses

Des récompenses sont attribuées en fonction des différents classements.

Les trois premières équipes par catégorie recevront des médailles selon la place obtenue.

➤ Trophée du Val d'Oise - Classement des clubs

La coupe sera remise au club du Val d'Oise qui aura obtenu la 1^{ère} place au classement général.

En cas d'égalité, la place obtenue dans la catégorie I et II sera décisive, puis celle dans la deuxième catégorie et ainsi de suite.

La Coupe est remise en jeu chaque année, et le gagnant de l'année passée recevra un petit Trophée en souvenir.

Le club qui arrive 1^{er} au classement trois années consécutives garde le Trophée définitivement.

VII / COORDONNEES DES CLUBS DU VAL D'OISE

Adresse Club/Piscine	Président	Contact Natation Artistique
<p>CERGY NAT SYNCHRO Piscine de Cergy Préfecture Parvis de la Préfecture 95000 CERGY</p>	<p>Marie-France DECROIX 06 03 28 65 01 marie.decroix@sfr.fr</p>	<p>Marie-France DECROIX 06 03 28 65 01 marie.decroix@sfr.fr</p>
<p>C.S. VAL D'OISE MONTMORENCY Piscine intercommunale 3 rue Henri Dunant 95160 MONTMORENCY</p>		<p>Marine RAOUL marineg.raoul@gmail.com</p>
<p>ERAGNY AQUATIQUE CLUB Piscine de la Cavée Chemin de la Danne Natation Synchronisée 95610 ERAGNY SUR OISE</p>	<p>Mail club eragnyaquatiqueclub@gmail.com</p>	<p>Aurélia GUINET 06 19 82 26 04 aureliaguinet@yahoo.fr</p>
<p>ERMONT NATATION ARTISTIQUE Piscine municipale 27 rue Yser 95120 ERMONT</p>	<p>Francine OCHANDO 06 25 04 25 71 natsynchro.ermont@gmail.com</p>	<p>Francine OCHANDO 06 25 04 25 71 natsynchro.ermont@gmail.com</p>
<p>AQUADETENTE Piscine Avenue des diablots 95320 ST LEU LA FORET</p>	<p>Cécile CHOUQUAIS 06 08 85 44 12 cecile.chouquais@gmail.com</p>	<p>Sophie RALITE 06 83 21 26 18 Sophie1-ralite@hotmail.fr</p>

VIII / COMMISSION DEPARTEMENTALE DU VAL D'OISE

CLUB	NOM & PRENOM	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Cergy Nat Synchro	Marie France DECROIX	06 03 28 65 01	marie.decroix@sfr.fr
Cergy Nat Synchro	Aurélie GANDON	06 79 10 66 48	aureliegandon95@gmail.com
Eragny Aquatique Club	Aurélia GUINET	06 19 82 26 04	<u>aureliaguinet@yahoo.fr</u>
Ermont Natation Artistique	Aurélie MORICE	06 64 11 09 06	<u>amorice.synchro@gmail.com</u>
Ermont Natation Artistique	Francine OCHANDO	06 25 04 25 71	natsynchro.ermont@gmail.com
Ermont Natation Artistique	Emmanuelle EGEE-MENDES	06 44 33 26 71	manuesynchro@gmail.com
Ermont Natation Artistique	Henri CARVALHO	06 73 38 61 57	henri.carvalho@free.fr